



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

Candidatures jusqu'au 31 mai 2024

Appel à projets « Culture en territoire » 2024

La région Auvergne-Rhône-Alpes a lancé son appel à projets "Culture en territoire : Développer des projets culturels à destination des territoires ruraux".

Présentation de l'appel à projets

Développer un projet culturel sur des territoires ruraux en région avec l'appel à projets "Culture en territoire" à travers deux volets :

- Le volet 1 - « Création contemporaine et patrimoine » vise à soutenir des projets de création et diffusion d'œuvres contemporaines en dialogue avec un site patrimonial remarquable. Ce volet participe à la valorisation du patrimoine, à l'éducation du regard et à la sensibilisation des publics.
- Le volet 2 - « Scènes en territoire » a pour objectif d'accompagner les structures culturelles professionnelles à « aller vers » les publics, en favorisant la diffusion d'œuvres du spectacle vivant sur l'ensemble du territoire. Ce volet contribue à mieux irriguer les territoires ruraux en matière d'offre culturelle et à accroître la diffusion et la visibilité des créations régionales sur l'ensemble du territoire.

Pour rappel, les collectivités signataires d'une Convention d'éducation aux arts et à la culture sont éligibles au dépôt de projet sur les 2 volets.

Montant et accompagnement proposé

L'aide régionale en fonctionnement peut financer, selon les cas, jusqu'à 60% des dépenses éligibles (artistiques, techniques, de médiation culturelle et d'ingénierie) avec un plafond de 15 000 € ou 30 000 €.

L'aide régionale en investissement peut financer, selon les cas, jusqu'à 30% ou 60% des dépenses éligibles en équipement avec un plafond de 15 000 €. Merci de vous référer au règlement du dispositif.

Les projets doivent se dérouler sur le territoire d'une communauté de communes de moins de 120 000

habitants ou une commune rurale : communes de niveau de densité 5, 6 ou 7.
Vous pouvez accéder à la grille de densité INSEE.

Informations pratiques

- [L'appel à projets](#)
- Date limite du dépôt des candidatures : 31/05/2024 sauf pour les projets débutant dès cet été, merci de déposer votre candidature avant le 15 avril 2024.
- Contact : Direction de la Culture et du Patrimoine à la région Auvergne-Rhône-Alpes
cultureenterritoire@auvergnerhonealpes.fr

Dernière édition : 7 mai 2024 à 13:37
<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/appel-a-projets-culture-en-territoire-2024>